

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"À chaque fois que vous vous retrouvez à penser comme la majorité des gens, faites une pause, et réfléchissez."

Marc Twain



Le chiffre

300

enfants présents dans les accueils de loisirs chaque jour

▶ 2 Le Nord sous couvre-feu

▶ 3 Hommage à Samuel Paty : réactions de personnalités amandinoises

▶ 4-5

Vacances : des activités qui font mouche !

Santé

Le Nord sous couvre-feu

La France a passé le cap du million de cas confirmés depuis le début de l'épidémie. Chaque jour, plusieurs dizaines de milliers de tests se révèlent positifs tandis que plus de 100 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer. La dégradation de la situation sanitaire a amené le Gouvernement à adopter de nouvelles mesures. Ainsi, un couvre-feu a été instauré la semaine passée dans 54 départements et une collectivité d'Outre-Mer pour une durée de trois semaines.

Solidarité avec Saorge

Trois semaines après le passage de la tempête Alex, des habitants des Alpes-Maritimes restent coupés du monde. Ainsi, plusieurs maisons implantées dans la vallée de la Roya et rattachées au village de Saorge s'avèrent toujours difficiles d'accès.

La quinzaine de personnes qui y logent doivent être ravitaillées par hélicoptère ! Pour aider cette petite commune à se reconstruire, la Ville a lancé une campagne de soutien. Pour l'heure, près de 300 euros ont été récoltés. Vous souhaitez participer ? Des urnes sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et du CCAS.

Tout don effectué par chèque donnera droit à une réduction d'impôt. Un reçu vous sera remis pour que vous puissiez en bénéficier. Le chèque est à adresser au Trésor Public, au nom de l'« Opération Solidarité Saorge ».

Continuez de soutenir la motion pour le maintien de la TEOM à 0%

Le conseil municipal de Saint-Amand-les-Eaux a adopté, à l'unanimité, une motion réclamant l'annulation de la délibération du conseil communautaire qui prévoit de fixer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 15,62%.

Pour que celle-ci ait encore plus de poids, la population est invitée à se mobiliser. 1 342 soutiens ont d'ores et déjà été apportés, en l'espace de deux semaines.

▶ Vous souhaitez, vous aussi, agir pour le maintien de la TEOM à 0% ? Remplissez le formulaire de soutien sur www.saint-amand-les-eaux.fr



Dans quels cas est-il permis de déroger au couvre-feu ?

Le Nord est concerné. Vous n'avez donc plus la possibilité de circuler dans l'espace public la nuit, entre 21h et 6h. Des dérogations sont toutefois accordées pour des déplacements :

- ▶ entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation.
- ▶ pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.
- ▶ pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- ▶ pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- ▶ pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- ▶ liés à des transits pour des déplacements de longues distances.
- ▶ brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie

Une attestation obligatoire

Si vous quittez votre domicile pour l'une des raisons citées ci-dessus, vous devez impérativement vous munir d'une attestation. Elle peut être remplie en ligne (via www.gouvernement.fr/info-coronavirus) ou se faire sur papier libre. La dérogation est valable une heure hormis si vous sortez pour motif professionnel : l'attestation devra alors être accompagnée d'un justificatif de l'employeur.

Fermeture des salles de sports, rassemblements limités à 6 personnes... Point sur les autres mesures

- ▶ Les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public (parcs, jardins, espaces fluviaux, forêts...) sont interdits. Sont exclues les manifestations revendicatives déclarées et les cérémonies funéraires.
- ▶ Il n'est plus possible d'organiser des événements festifs dans les salles des fêtes et dans les salles polyvalentes.

▶ Les salles de sports doivent rester fermées de jour comme de nuit, hormis pour les mineurs et les professionnels.

▶ Les bars, les casinos, les salles de jeux, les salles d'exposition à vocation commerciale et les foires-expositions sont également fermés, 7 jours sur 7, 24h sur 24.

▶ Les restaurants peuvent continuer de vous accueillir jusqu'à 21h, moyennant la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

▶ Les cinémas et les salles de spectacles restent ouverts jusqu'à 21h. Les groupes de six personnes maximum doivent être séparés d'un siège.

▶ Une question ? Appelez la cellule d'information de la préfecture du Nord au 03 20 30 58 00

Les répercussions à Saint-Amand-les-Eaux

▶ Les visites ne sont plus autorisées au centre hospitalier, sauf cas exceptionnel. Pour toute information, appelez au 03 27 22 96 00.

▶ Les spectacles de la saison culturelle programmés en soirée ont été avancés de deux heures : ils débuteront à 18h30 et non plus à 20h30.

▶ Le musée de la Tour abbatiale continue de vous accueillir à l'occasion de visites libres ou d'ateliers. Un protocole sanitaire est mis en place pour garantir la sécurité de tous. Seule la Nuit des Musées est annulée. Elle devait avoir lieu samedi 14 novembre.

▶ Le Cin'Amand reste ouvert et a adapté ses horaires. Plus d'infos sur www.cinamand.fr

▶ Au centre aquatique, sont maintenus : les stages, les Dragon'eau, les leçons de natation (aux mêmes horaires), les cours Swim Perf (mineurs) et l'accueil des élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées.

▶ Le casino et le bowling sont fermés au public. ◀

Et en mairie ?

Pour préserver la santé des usagers et de ses agents municipaux, la Ville a mis en place des protocoles sanitaires stricts : distribution de masques et de flacons de gel hydroalcoolique, accueil du public sur rendez-vous...

Alors que, partout en France, l'épidémie s'accélère, elle redouble de vigilance et mise sur la réactivité. Ainsi, 6 cas positifs ont été décelés au Centre Technique Municipal la semaine passée. Pour éviter toute éventuelle propagation, les collègues des agents touchés ont été priés de s'isoler, de passer en télétravail (dans la mesure du possible) et de réaliser des tests. Le CTM continue d'assurer ses missions auprès de la population. Pour le contacter, appelez au 03 27 22 49 00. Au total, depuis le 31 août, 15 agents municipaux (sur 350) ont contracté la maladie (soit 4% du personnel) et 51 cas contacts ont été placés en isolement.

Hommage à Samuel Paty

Jean-Marc Bocquet
Abbé et doyen de la paroisse
Saint-Amand d'Elnon

« Samuel était prof d'Histoire (...) Et face aux fanatismes, l'historien est un suspect, un empêcheur de tuer en rond. Les croyants qu'inspirent les religions devraient s'insurger contre toutes les manières d'ôter la vie à son prochain (...) Les religions sont fragiles. Il y a longtemps que des puissants les récupèrent pour justifier, et même sacraliser leur pouvoir (...) Combien de conquérants obscènes ont porté la croix, le croissant ou tout autre signe, religieux ou laïque, pour justifier ou recouvrer leurs forfaits (...) Le projet de la laïcité est d'abord de pratiquer une manière de respecter suffisamment les religions, les convictions ou les idéologies pour pouvoir vivre ensemble. »

Abdelmalek Bouali
Président de l'association
amandinoise de culte et de
la culture islamique

« Les fidèles de Saint-Amand-les-Eaux sont choqués par cet acte barbare. À cause des attentats perpétrés au nom de notre prophète, nous sommes mal vus par la communauté française. Or, nous naissons en France, nous vivons en France, nos enfants grandissent en France... L'État ne nous empêche pas de faire nos prières, les mosquées sont ouvertes... Nous tenons beaucoup à la France. Nous condamnons et l'Islam condamne car, dans

le Coran, il est écrit qu'il ne faut jamais tuer quelqu'un. Ce qu'il faut, c'est la paix et le respect de toute personne, même si on n'est pas d'accord avec elle. »

Gil Gambiez
Professeur d'histoire à la retraite

« J'ai été professeur d'histoire. C'est dire la sidération et l'émotion que j'ai ressenties quand j'ai appris le meurtre de S. Paty. Cet homme courageux exerçant son métier sous la menace est le témoin des valeurs qui, dans le cadre d'une laïcité apaisante, forment le socle de notre citoyenneté. Oui, enseigner la liberté d'expression c'est installer des débats qui permettent à la conscience de s'élargir en découvrant autrui. C'est ainsi approfondir la connaissance de l'être humain. C'est donc promouvoir la tolérance, cette vertu qui conditionne le vivre ensemble. Samuel Paty était un homme de bien. » ◀

Un concert d'hommage à la rentrée

Lundi 2 novembre, le carillonneur Charles Dairay donnera un concert en hommage à Samuel Paty. Les cloches sonneront à la sortie des classes de 17h à 17h30. Vous entendrez notamment le titre One de U2 en ouverture, une des musiques préférées de Samuel Paty, Imagine de John Lennon ou encore la Marseillaise.

Vendredi 22 octobre, alors que la France stupéfaite apprenait qu'un professeur avait été assassiné pour avoir montré, en classe, des caricatures publiées dans Charlie Hebdo, l'artiste Éric Bourse, natif de Saint-Amand-les-Eaux, témoignait de son attachement aux valeurs de la République en publiant, sur sa page Facebook, l'une de ses œuvres représentant Marianne. « J'étais en train de faire un portrait quand j'ai entendu à la radio l'assassinat de Samuel Paty et le portrait s'est transformé en Marianne triste » a-t-il confié à notre maire. « J'ai intitulé le tableau « Dieu que Marianne était jolie ». »



Mercredi 21 octobre, à 11h55, les agents municipaux ont participé à l'hommage national en respectant une minute de silence dans leurs bureaux respectifs, la crise sanitaire ne permettant pas les rassemblements.

Hommage

Michel Méresse et Déborah Postiaux, des conseillers « engagés passionnément »



Samedi 24 octobre, les conseillers municipaux se sont retrouvés au cimetière central pour rendre un dernier hommage à Michel Méresse et Déborah Postiaux.

Leurs décès étant survenus durant le confinement, aucune cérémonie n'avait pu, jusqu'alors, être organisée. « Nous avons vécu un avril noir » a rappelé notre maire. « Michel et Déborah nous manquent beaucoup. Ils restent avec nous, présents, dans nos actions quotidiennes. »

Les proches ont assisté au dévoilement de plaques qui rappelleront, à jamais, que ces deux conseillers municipaux se sont, leur vie durant, « engagés passionnément » pour leur ville de Saint-Amand-les-Eaux.



Loisirs

Vacances : des ACTIVITÉS qui font mouche !

« Quelles activités as-tu réalisées pendant ces vacances ? » On s'imagine que le sujet de rédaction sera proposé à la rentrée. Allez, on vous souffle quelques idées. Le programme des semaines passées pourrait se résumer en cinq mots-clefs : se protéger, s'amuser, découvrir, créer et se dépenser !



DÉCOUVRIR

Bricolage, cuisine, lecture... Ces vacances se sont révélées riches en découvertes dans les accueils de loisirs.

À l'île Aux Enfants, plus de 60 élèves des écoles Marcel-Benoist, Notre-Dame-des-Anges et LaTour se sont laissé porter par une histoire qui les a emmenés du Mexique à la Transylvanie.

Une journée a également été dédiée à la sensibilisation : à l'occasion d'ateliers sensoriels, les enfants ont pu se mettre dans la peau de porteurs de handicap pour mieux comprendre les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés. De quoi activer leur empathie.

À Pomme d'Api, de gentilles sorcières ont proposé un grand jeu aux petits. Parmi les ateliers : un parcours de mobilité à réaliser dans le noir ou presque. Même pas peur !



S'AMUSER

Vous connaissez le Monopoly, le Cluedo, le Uno... Mais avez-vous déjà entendu parler du Crôa, du Cranium ou de Speed Colors ? Plus d'une centaine de jeux différents vous attendent à la ludothèque. Durant ces vacances, la structure a régalé bon nombre d'enfants et d'adultes. Saviez-vous que les activités se poursuivaient, même en temps scolaire ? Jeu sur place, accueil parents/enfants, location de jeux et de jouets...

► Plus d'infos au 03 27 24 43 57 ou au 03 27 48 13 69 et sur www.saint-amand-les-eaux.fr/ludotheque



Dans le quartier du Moulin des Loups, **à l'école Bracke-Desrousseaux**, ils sont près de 70 enfants à avoir bénéficié de ces animations diversifiées. Elles leur ont permis de jouer, de découvrir, de se cultiver, de faire du sport pendant ces journées. Une des originalités de ce centre a été la journée dédiée à la conquête des monstres. Halloween est dans les airs et c'est déguisés et le cœur palpitant que les enfants se sont retrouvés de stand en stand participant à des jeux alliant magie, suspense et adresse. Une veillée exceptionnelle a conclu cette soirée en musique, rigolades et plaisirs partagés entre enfants et... animateurs bien décidés à ne pas passer à côté de ces bons moments.



Parcours de hockey, tir à l'arc, ping-pong... Encore des vacances riches en activités pour les participants aux mini-stages sportifs ! Les éducateurs ont privilégié les ateliers au cours desquels les enfants pouvaient respecter une certaine distance entre eux.



En chiffres...

86 inscrits aux mini-stages sportifs

8 activités différentes



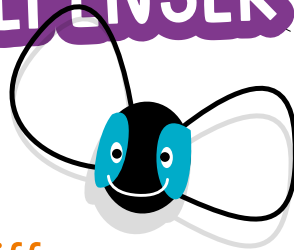
Les jeux gonflables ont remporté un vif succès, comme a pu le constater le Dragon d'Eau décoré aux couleurs d'Halloween.

▶ Le centre aquatique peut continuer d'accueillir les moins de 18 ans pour les stages et leçons de natation notamment. Plus d'infos sur www.dragondeau.fr



SE DÉPENSER

CRÉER



En chiffre...

10 enfants accueillis chaque jour à l'occasion de la première semaine des vacances scolaires

Les stages de l'école d'art ont affiché complet. Chacun disposait de son propre matériel pour laisser libre cours à son imagination.



Le musée de la Tour abbatiale

n'est pas seulement dédié à la contemplation. Il est aussi un lieu de création, ce pourquoi des ateliers, destinés aux enfants comme aux adultes, y sont régulièrement proposés. Mardi 20 octobre, l'exposition « Femmes en Marche » a inspiré les participants qui devaient, à leur tour, réaliser une sculpture à l'aide de papier mâché. Une belle idée à reproduire à la maison.

(Re)découvrez les sculptures de Chantal Cheuva et l'exposition permanente de faïences. Le musée vous accueille le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h ; le samedi, le dimanche et les jours fériés de 10h30 à 12h et de 14h à 18h. L'entrée est gratuite.

▶ Retrouvez le programme des animations sur www.saint-amand-les-eaux.fr



Le prochain atelier sera organisé mardi 3 novembre, de 13h45 à 16h15. À vous d'imaginer votre sculpture à l'aide de feutrine, de ciseaux, d'aiguilles, de fil et de fer !

SE PROTÉGER

Se saluer de loin, se laver régulièrement les mains... Les enfants ont assimilé les gestes barrières. Il faut dire qu'ils les appliquent, chaque jour, à l'école.

Les bonnes habitudes ont perdu durant ces vacances scolaires, notamment dans le cadre des activités proposées par la Ville. Chaque structure a mis en place son propre protocole sanitaire pour que tous puissent s'amuser en sécurité. À titre d'exemple, pour éviter les brassages de population, les enfants qui fréquentaient la même école ont été regroupés dans l'accueil de loisirs désigné. Une structure supplémentaire a été ouverte à Georges-Wallers à destination des élèves de cet établissement. Au total, six directeurs de centre et 38 animateurs ont ainsi été mobilisés. Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel ont été assurés par les ATSEM et les agents de restauration.

Du côté du CAJ (Centre Accueil Jeunesse), les ados ont pu réaliser des activités tout en portant leur masque.



Boxe

Le club reçoit la médaille d'or de la fédération

Le saviez-vous ? Le club de boxe de Saint-Amand-les-Eaux est celui qui accueille le plus de licenciés dans le département du Nord : 157 plus exactement.

Dernièrement, l'entraîneur national, Mehdi Nichane et la présidente du comité régional, Jacqueline Méresse, ont remis, au nom de la Fédération Française, la médaille d'or au cadre technique du club, Sébastien Aramini. Cette récompense valorise la qualité de la formation dispensée depuis près de vingt ans et les bons résultats obtenus lors des championnats.

Ainsi, durant la saison 2019/2020, en Amateur Élite, Yanis Idrici (cadet, 52 kilos) est devenu champion des Hauts-de-France. Sa participation au championnat de France a malheureusement été compromise en raison de la crise sanitaire.

Charly Levy (junior, 60 kilos) et Steeve Noël (senior, 64 kilos) ont quant à eux remporté une médaille de bronze aux régionaux.

En boxe éducative, Sacha Laloyaux (cadette, 57 kilos), Maïwenn Cappoen (cadette, 60 kilos), Sirîne Aramini (cadette, 51 kilos), Vaïthea Lallemand (minime, 57 kilos) et Aliyah Bielicki (minime, 33 kilos) sont devenues championnes du Nord.

Le club compte bien renouveler ces prouesses. Pour ce faire, il peut compter sur Mehdi Nichane (qui a notamment entraîné les champions olympiques Tony Yoka et Estelle Mossely) qui se rend deux à trois fois par an à Saint-Amand-les-Eaux pour dispenser des séances d'entraînement de haut niveau. La dernière a eu lieu en ce mois d'octobre.



Handball

L'équipe féminine des moins de 18 ans se montre soudée et en progression

Même si, lors de leur quatrième journée de championnat, l'équipe féminine des U17 s'est inclinée face à Cergy handball 20-30, l'entraîneur reste satisfait de l'évolution des jeunes joueuses. « Cela fait déjà deux rencontres où les entames de matchs sont plus intéressantes. Nous avons de bonnes phases de 15-20 minutes voire 30 minutes de jeu. Ce qu'elles ont montré en première mi-temps me convient très bien en termes d'intensité. »

Face à une équipe qui a plus de répondant physique en attaque et en défense, les jeunes Louves se sont parfois laissées emporter par le stress en jouant rapidement et indivi-

duellement espérant marquer plus vite pour rattraper leur retard. Une erreur qui se traduit par de « l'impatience en deuxième mi-temps » pour le coach. « Nous faisons encore preuve de naïveté mais dans cette équipe la volonté est très présente. C'est un groupe qui se connaît et qui a envie de se battre. Nous devons nous inspirer de la défense adverse et de leur volonté d'aller agresser le porteur. »

Confiant, l'entraîneur constate une progression collective match après match avec un objectif qui se rapproche petit à petit, « ne pas hésiter à aller s'imposer et garder l'intensité de jeu pendant 1 heure. » ◀

Couvre-feu : les répercussions dans le monde sportif

L'arrêté préfectoral en date du 23 octobre prévoit que les salles de sport doivent rester fermées, de jour comme de nuit, sauf pour toute activité à destination exclusive des mineurs ainsi que pour les sportifs professionnels et de haut niveau. Vos joueuses et vos handballeuses continueront donc d'évoluer au plus haut niveau. Pour permettre au public d'assister aux matchs, les horaires ont été revus (voir tableau ci-contre). En parallèle, les autres clubs s'organisent. À titre d'exemple, GYM 2000 prévoit de se servir de l'application ZOOM et de Facebook pour donner des cours virtuels.

RÉSULTATS ET ANNONCES

SAM. 24 & DIM. 25 OCT.

| | | | |
|----------------------|-----------------|-------------------------|--------------|
| LFB | Basket | Roche-Vendée ▶ SAHB | 84-42 |
| LFH | Handball | Metz ▶ SAH-PH | 41-20 |
| National - 17 Filles | Handball | SAH-PH ▶ Cergy | 20-30 |
| R1/SG | Football | Lumbres ▶ SAFC | 2-2 |
| R3/SG | Football | Saint-Quentin ▶ SAFC(2) | 2-0 |



SAM. 31 OCT.

16:30 Salle M.Hugot **Basket** SAHB ▶ Bourges (LFB)

DIM. 1^{er} NOV.

15:00 Complexe N.D.d'Amour ou stade municipal **Football** SAFC ▶ Bousbecque (5^e tour Coupe de France Seniors Filles)

16:00 Salle M.Hugot **Handball** SAH-PH ▶ Toulon (LFH)

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur  



Le Kursaal reçoit un Saule d'Or

Finger de potiron, noisette et graine de courge butternut, confit au miel de Maulde et crèmeux de pommes bio. Alléchante, la recette a permis au Kursaal de se voir décerner un Saule d'Or par des habitants et des journalistes français et belges, à l'occasion de la 14^e édition du Jury transfrontalier des Fins Gourmets, organisé par le Parc Naturel Régional. Bravo !



Tout savoir ou presque sur le diaconat

Jean-Marc Bocquet, doyen et Bernard-Gilles Flipo, cadre d'entreprise, futur diacre ont animé vendredi dernier une réunion d'information consacrée à cette fonction, méconnue, de l'organisation de l'église catholique. L'église Sainte-Thérèse a réuni des fidèles des paroisses amandinoises venus écouter celui qui sera ordonné diacre le 23 novembre à Douai. B-G Flipo accompagné de son épouse a expliqué le sens de son engagement.

Le diacre est un civil. Sa mission lui permet de représenter l'église, là où elle n'est pas, dans la vie de tous les jours, en entreprise, en association. Les diacres portent des projets sur la solidarité, l'évangélisation, l'accomplissement d'actes liturgiques. Ils ne sont pas prêtres mais peuvent administrer des sacrements. Le diaconat est promis au développement.

Emploi

Dans les restaurants, de jeunes apprentis à votre service !



Yann Demaret ne se sépare plus de son carnet rouge. À l'intérieur sont notées les recettes apprises aux côtés du chef du Soul Kitchen. Rigatonis à la Carbonara, Gratin de Tortellinis...

L'Amandinois de 20 ans est passé de la tambouille familiale à la cuisine d'un véritable restaurant. Un chemin qu'il n'aurait pas forcément imaginé emprunter il y a encore deux ans. « Je suivais des cours mais je n'arrivais pas à me mettre dedans. » Le jeune homme n'espérait qu'une chose : se lancer

dans la vie professionnelle. Par l'intermédiaire de Pôle Emploi, Yann a signé un contrat d'apprentissage. L'occasion, pour lui, de faire de l'une de ses passions sa vocation...



Pour Laura Vienne, 20 ans, le déclin a eu lieu à l'occasion d'une visite d'entreprises. « Quand nous sommes arrivés à La Vita è Bella, je me suis tout de suite sentie à l'aise. Kylie Thirant (qui est devenue ma tutrice) a demandé si quelqu'un, parmi nous, était intéressé par le service en salle. J'ai levé la main.

J'aime bien faire plaisir aux gens, qu'ils repartent avec le sourire alors, c'est le métier parfait ! »

Un mois plus tard, elle se dit « très satisfaite. Je suis bien intégrée dans l'équipe et j'apprends vite. » Nous pouvons le confirmer : Laura Vienne connaît ses missions sur le bout des doigts. « Il faut savoir servir mais aussi dresser une table, débarrasser, nettoyer la salle, entretenir le bar... Il est aussi important de connaître la carte des menus et des vins par cœur pour pouvoir répondre aux questions des clients... »

Le directeur de l'agence locale Pôle Emploi, Sullivan Hottin, est satisfait de ces trajectoires. « L'objectif est de trouver à chaque jeune une solution. L'emploi, c'est le Graal, mais on peut aussi proposer des formations, du coaching personnalisé... »

Pasino

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Reports ou annulations des spectacles

▶ Pour plus d'informations, contactez le Pasino au 03 27 48 19 00, par mail à contact-stamand@partouche.com et sur sa page Facebook

Cin'Amand

03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 3 NOV.

Miss - The craft - 100% loup - Josep - 30 jours max - Petit vampire - Adieu les cons - Peninsula - Les Trolls 2 - The good Criminal - Poly.

▶ En raison du couvre-feu, les horaires des séances ont été modifiés. Retrouvez toutes les informations sur www.cinamand.fr

À PARTIR DU 2 NOV.

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

Activités pour les 3-12 ans.

▶ Une multitude d'activités. Éveil, athlétisme, boxe... proposées sur le territoire de La Porte du Hainaut. Pour plus d'infos, consultez la brochure sur www.cis-sport@agglomporteduainaut.fr

MAR. 3 NOV.

ATELIER MUSÉE



Avec de la feutrine, des ciseaux, des aiguilles, du fil, du fer, une nouvelle méthode de sculpture est proposée avec reliefs et volumes.

▶ 13:45-16:15. Public adulte. Sur réservation au 03 27 22 24 55

SAM. 7 NOV.

ATELIER MUSÉE

Utilisez la terre pour créer un visage exprimant une émotion choisie parmi les sculptures.

▶ 9:30-12:00. Public enfant à partir de 7 ans. Sur réservation au 03 27 22 24 55

DU 7 NOV. AU 31 MARS

Ouverture des cimetières

▶ 8:00-17:00. Horaires d'hiver

DIM. 8 NOV.

Marché des producteurs locaux par les Amis de l'école Georges Wallers.

▶ 9:00-13:00 - Place du Mont des Bruyères

DU 10 AU 29 NOV.

EXPOSITION

Les abeilles et des insectes pollinisateurs

▶ Médiathèque des Encres. Entrée libre & gratuite aux horaires d'ouverture (voir p.8)

En bref...

Travaux

De nouvelles places de parking rue Jean-Monnet



Huit nouvelles places de parking ont été créées aux abords de la rue Jean-Monnet. L'une d'entre elles sera réservée aux personnes à mobilité réduite.

Ces espaces de stationnements supplémentaires serviront avant tout aux riverains ainsi qu'aux clients des commerces alentour.

Toussaint

Quelques règles à respecter dans les cimetières

► Pour préserver le calme des lieux, il vous est demandé de tenir vos chiens en laisse et de respecter les espaces verts.

► Le stationnement des véhicules s'effectue à l'extérieur, sur les parkings prévus à cet effet. Seules les personnes disposant d'une autorisation délivrée par la mairie peuvent circuler à l'intérieur des cimetières.

► Des conteneurs sont mis à votre disposition pour le recueil des fleurs fanées.

► Il est recommandé de cesser le nettoyage des tombes et ce,

jusqu'au 6 novembre 2020.

► Sachez qu'en raison de la situation sanitaire, le port du masque est vivement recommandé.

Les rassemblements de plus de six personnes sont proscrits, conformément aux mesures sanitaires gouvernementales. ◀



► Horaires d'ouverture : 8h-19h jusqu'au 6 nov.
Heures d'hiver (du 7 nov. au 31 mars) : 8h-17h.

Travaux

Rue de Tournai : la circulation toujours possible

En empruntant la rue de Tournai, vous remarquerez que des travaux sont en cours. La Ville entreprend la démolition des bâtiments sis 68 et 72.

La circulation automobile est toujours possible. Pour permettre l'intervention des entreprises, elle a toutefois été déportée sur la droite, là où d'ordinaire sont stationnés des véhicules.

Le stationnement restera donc empêché durant toute la durée du chantier qui devrait être terminé d'ici deux semaines.



► SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE :

pourquoi pas vous ? Vous êtes disponible, âgé(e) de 18 à 55 ans, vous habitez à proximité d'un Centre d'Incendie et de Secours et vous savez nager, félicitations ! Vous pouvez postuler. Déposez votre CV et votre lettre de motivation au Centre d'Incendie et de Secours le plus proche de votre domicile ou inscrivez-vous en ligne sur <https://bit.ly/3kypnqZ>

► ENVIRONNEMENT : DES FLEURS VIVACES POUR LA TOUSSAINT !

Les 1^{er} et 2 nov, nous commémorons les personnes qui nous ont quittés en fleurissant leurs tombes. Souvent en plastique, les fleurs peuvent être source de pollution. Optez pour des fleurs vivaces qui pourront être replantées en fin de saison comme le cyclamen, la bruyère ou le chrysanthème.

► LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chrysanthème est la fleur synonyme de la Toussaint pour deux raisons: par sa floraison automnale et sa résistance à de basses températures. **Un peu d'Histoire** : Cette tradition de fleurir les tombes remonte au 11 novembre 1919. En effet, lors du premier anniversaire de l'armistice de 1918, les Français ont été appelés à fleurir les tombes des soldats tombés au front. Progressivement la date a été décalée au 2 novembre, jour de la fête des morts.

► INFOS PRATIQUES

Coupures de courant
En raison de travaux sur les réseaux par Enedis
LUN. 2 NOV. de 10:00 à 14:00, rue de la Bruyère.
Ven. 6 nov. de 11:00 à 13:00, place Gambetta, ruelle du Buiron et rues du 2 sept et de la Libération.

Horaires de la médiathèque des Encre

Mar., mer., sam.: 10:00-12:30 & 14:00-18:00 - ven.: 10:00-19:00 - dim. : 10:00-12:30. Le port du masque est obligatoire.

► COLLECTE DÉCHETS

- **MER. 11 NOV** (déchets ménagers)
- **MER. 4 NOV.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi.

► NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 0800 81 13 92
- Mairie 03 27 22 48 00
- CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances 10 OCT. PLY Romie. 16 OCT. VANDENBOREThyago. 19 OCT. DANQUIGNY Nelya.

Décès LEGRAIN DÉSESPRINGALLE Raymonde (91 ans). LUNAZZI DUBUS Marie (84 ans). VANESDEUREN Didier (58 ans). DUEZ BASSEMENT Raymonde (94 ans). BROUTIN Jules (91 ans). CARTIGNIES CAUCHEFER Nicole (74 ans).

Menu LUN. 2 NOV. Betteraves vinaigrette, boulettes de soja, blé, fromage fondu, banane. **Repas BIO**

MAR. 3 NOV. Salade coleslaw, pot au feu, légumes du bouillon, pommes vapeur, brie, glace.

MER. 4 NOV. Macédoine de légumes, aiguillettes de poulet sauce crème, pommes sautées au thym, sablé de wissant, kiwi.

JEU. 5 NOV. Velouté de poireaux et fromage fondu, steak haché de veau, sauce ratatouille, riz pilaf, yaourt, pomme.

VEN. 6 NOV. Céleri rémoulade, spaghettis au saumon, emmental râpé, compote de fruits.